

Critères et jugement des offres

Critères, sous-critères, contenu des offres et modalités de notation

DURÉE DE LA FORMATION

1 journée (7h)

CONTEXTE

En application du code de la commande publique, les acheteurs doivent maîtriser le processus qui, à partir de l'analyse du besoin, conduit à l'attribution d'un marché ou d'un accord-cadre, en passant par le choix des critères pondérés pertinents liés à l'objet du marché, par l'identification éventuelle de sous-critères, par la détermination des conditions de mise en œuvre des critères et sous-critères et par des modalités de notation.

Ce processus, encadré par la réglementation, est source d'une jurisprudence importante et d'une doctrine consistante qu'il convient de connaître.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser le processus qui à partir de l'analyse du besoin conduit à l'attribution d'un marché ou d'un accord-cadre.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse aux acheteurs confirmés et aux prescripteurs ou techniciens en charge d'analyses d'offres.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue du stage, les participants sont en mesure :

- De choisir des critères pondérés pertinents liés à l'objet du marché ;
- D'identifier des sous-critères ;
- De déterminer les conditions de mise en œuvre des critères et sous-critères ;
- De mettre en œuvre une méthode de notation.

LIEU

Les Jeudis de l'Achat se déroulent dans nos locaux situés au 10-14 rue Audubon 75020 Paris.

FORMATEUR

La formation est animée par M. Yves-Simon Le Naëlou, consultant associé et responsable formation de Citia. Exerçant au sein du cabinet depuis 1997, il met, depuis de nombreuses années, sa très longue expérience de l'achat public au service des stagiaires dans les formations délivrées par Citia.



ACCESSIBILITÉ

Le cabinet Citia prend en compte la participation aux Jeudis de l'Achat de personnes en situation de handicap (Utiliser le formulaire de contact sur le site www.citia.fr pour vérifier les possibilités et modalités de l'accessibilité en fonction de la nature du handicap).

LE CONTENU DE LA FORMATION

Les thèmes successifs suivants seront tous abordés en prenant en compte la réglementation, la doctrine associée et les dernières jurisprudences.

Des illustrations concrètes seront proposées et analysées. Des exemples tirés de la pratique des participants pourront être pris en compte.

Le choix des critères

- Du besoin aux critères
- Validité d'un critère (non discriminatoire et lié à l'objet du marché)
- Critères et prise en compte du développement durable
- La pondération

L'offre conforme

- De la forme...
- ... au fond
- La possibilité de régulariser les offres irrégulières
- Le cadre de réponse : un outil

Critères et sous-critères

- Le principe du recours à des sous-critères
- Une obligation de transparence
- Quelques jurisprudences
- Choisir entre critères et sous-critères

Modalités de notation

- Une critique de fond
- Quelle échelle ?
- Conjuguer efficacité et lisibilité
- Échelle technique et échelle de valeur
- De l'offre à son classement (une démarche en 3 étapes)

Spécificités des accords-cadres multi-attribués et leurs marchés subséquents

- De l'attribution de l'accord-cadre à l'attribution des marchés subséquents : continuité ou évolution des critères ?
- De l'utilisation de la fourchette pour exprimer la pondération

MOYENS, MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuie sur une série d'exposés avec support visuel. Chaque exposé est suivi d'un temps de questions/réponses.

Pour assurer l'interactivité de cette formation, le nombre minimum de stagiaires admis est de 3 personnes et le maximum de 8 personnes (5 pendant la période de crise sanitaire).

DÉROULÉ DE LA FORMATION

- 09 h 30 : Accueil des participants
- 09 h 45 : Tour de table et présentation
- 10 h 00 : Le choix des critères
- 11 h 30 : Pause
- 11 h 45 : L'offre conforme
Critères et sous-critères
- 13 h 00 : Déjeuner
- 14 h 00 : Modalités de notation
- 15 h 45 : Pause
- 16 h 00 : Modalités de notation (suite)
Spécificités des accords-cadres multi-attribués
- 17 h 15 : Bilan et évaluation
- 17 h 30 : Fin de la formation

ÉVALUATION

L'acquisition des compétences est évaluée en fin de formation à l'aide d'un questionnaire rempli par chaque participant

ATTESTATION DE FORMATION ET SUPPORT

A l'issue de la formation une attestation de formation et une clé USB contenant les documents support seront remis à chaque participant.

